



Fédération des associations d'Enseignants documentalistes

De l'Éducation nationale

www.fadben.asso.fr

ENSEIGNEMENT A L'INFORMATION DOCUMENTATION

Proposition faite par la FADBEN dans le cadre de la réforme des lycées
décembre 2009

Ces dernières années, les réflexions menées autour de la réforme des lycées ont fait apparaître au grand jour la nécessité de former tous les élèves à la culture de l'information.

En juin 2008, les points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée précisait que « tout au long de sa scolarité, le lycéen doit pouvoir se préparer à devenir étudiant en développant le travail personnel autonome, la capacité de recherche documentaire et la maîtrise du travail en groupe »¹. M. Apparu, dans son rapport sur la réforme des lycées à la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale², évoque dans le cadre des enseignements d'accompagnement la nécessité d'effectuer des « travaux de recherche encadrés, notamment au centre de documentation et d'information ». M. Descoings, dans son rapport sur la réforme des lycées relève que « la formation à la recherche et à l'analyse des informations est une priorité tant pour l'orientation que pour l'accès au savoir et mériterait d'être davantage intégrée dans les programmes »³.

En parallèle, les rapports sur l'éducation aux médias se multiplient et recentrent le professeur documentaliste dans sa fonction enseignante spécifique concernant les médias et plus généralement la culture de l'information.

1 Ministère de l'Éducation Nationale. *Points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée* [en ligne]. 2008. Disponible sur http://media.education.gouv.fr/file/06.../points_de_convergence_a_28427.pdf

2 Benoist APPARU. *Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à la suite des travaux de la mission sur la réforme du lycée* [en ligne]. Assemblée Nationale, 27 mai 2009. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1694.asp>.

3 Richard DESCOINGS. *Préconisations sur la réforme des lycées* [en ligne]. 2 juin 2009. Disponible sur http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/Rapport_Descoings-Reforme_du_lycee_02-06-09.pdf.



Fédération des associations d'Enseignants documentalistes

De l'Éducation nationale

www.fadben.asso.fr

Le rapport d'information de M. le sénateur David Assouline concernant l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse formule un certain nombre de propositions dont « mettre en place un module de 10 heures annuelles d'éducation aux médias en quatrième et en seconde », « confier cet enseignement aux professeurs documentalistes », « utiliser les nouveaux médias comme support prioritaire dans les cours d'éducation civique »⁴. La commission « Famille, éducation aux médias » vient à son tour de formuler des propositions à Mme Nadine Morano, Secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité. Parmi celles-ci, la proposition n°9 est de « faire de l'éducation aux médias un cursus obligatoire dans le cadre de l'Éducation nationale », « l'éducation aux médias sera assurée au niveau collège et lycée par les professeurs documentalistes dont le rôle pivot serait réaffirmé et la formation aux nouveaux enjeux d'internet améliorée »⁵.

Ces recommandations répondent aux enjeux de formation à la culture de l'information soulevés par l'UNESCO. Aujourd'hui, il faut maîtriser l'information pour participer à la société du savoir, permettre la formation tout au long de la vie et le développement de la citoyenneté, favoriser l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des individus. Le Socle commun de connaissances et de compétences intègre en partie ces enjeux qu'il convient de poursuivre dans la formation dispensée au lycée.

Dans son manifeste d'octobre 2008, la FADBEN proposait « de créer un enseignement à la culture de l'information sous la forme d'un module cohérent, inscrit dans les cursus de tous les élèves de la 6ème à la Terminale, basé sur une progression et une évaluation définies des apprentissages. Elle propose de placer cet enseignement sous la responsabilité des professeurs documentalistes, professionnels de l'information-documentation, en collaboration pédagogique avec les autres enseignants. Elle interpelle l'institution pour formaliser cet enseignement par la mise en place d'un groupe de travail ministériel, de façon à l'inscrire dans les directives officielles »⁶.

4 David Assouline. *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse* [en ligne]. Sénat, 22 octobre 2008. Disponible sur <http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-046-notice.html>.

5 Commission Famille, Éducation aux Médias. *Rapport à l'attention de Madame Nadine Morano, Secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité* [en ligne]. Juin 2009. Disponible sur <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/communiqués/protection-enfance-remise-du-rapport-famille-education-aux-medias.html>.

6 FADBEN. *Manifeste 2008 « formation à la culture de l'information »* [en ligne]. Disponible sur <http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article46>.

Un module en information documentation

Dans cette perspective générale d'acquérir autonomie et efficacité dans les apprentissages tout au long de la vie, notre association professionnelle a présenté à M. de Gaudemar un exemple d'organisation de cet enseignement, dans **un cadre modulaire** prenant appui sur l'investissement de la profession dans les dispositifs TPE, ECJS et modules.

Niveau : Seconde	Niveau : Première	Niveau : Terminale
<p><u>Objectif spécifique :</u></p> <p>Maîtriser les principes de base de la recherche et du traitement de l'information (renforcer les acquis du collège)</p>	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Savoir évaluer l'information Produire et communiquer l'information</p>	<p><u>Objectif spécifique :</u></p> <p>Mettre en œuvre une démarche personnelle de recherche, de traitement et de communication de l'information pour l'enseignement supérieur et dans la perspective d'une formation tout au long de la vie.</p>
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Élaborer une stratégie de recherche d'information Comparer les espaces informationnels Exploiter l'information Rechercher l'information</p>	<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Connaître et respecter le droit de l'information Identifier et citer ses sources Évaluer et sélectionner l'information Structurer et communiquer une production documentaire</p>	<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Connaître les sources et les médias d'information Organiser sa veille informationnelle et construire son propre espace d'information</p>

Proposition d'organisation de l'enseignement en information-documentation basée sur la nouvelle architecture du lycée

	Classe de seconde	Classe de première	Classe de terminale
Objectifs spécifiques	Maîtriser les principes de base de la recherche et du traitement de l'information (renforcer les acquis du collège).	Savoir évaluer l'information. Produire et communiquer l'information. Acquérir une culture de l'information.	Mettre en œuvre une démarche personnelle de recherche, de traitement, de production et de communication de l'information pour l'enseignement supérieur et dans la perspective d'une formation tout au long de la vie.
ECJS Objectifs pédagogiques	Élaborer une stratégie de recherche d'information. Exploiter l'information. Analyser et identifier les discours (argumentation).	Connaître et respecter le droit de l'information. Évaluer et sélectionner l'information. Établir une typologie des sources et des discours produits.	Connaître les médias d'information.
Accompagnement personnalisé Objectifs pédagogiques	Comparer les espaces informationnels. Rechercher l'information. Analyser les pratiques informationnelles liées au développement des TIC.	Identifier et citer ses sources. Connaître les temps forts de l'histoire des technologies de la mémoire en lien avec la production et de la circulation du savoir.	Construire son propre espace d'information. Appréhender les différentes pratiques informationnelles (translittératie).
TPE Objectifs pédagogiques		Structurer et communiquer une production documentaire.	
Série L : Grands enjeux du monde contemporain – La mémoire et la trace - Série ES Sciences sociales : Information, technique, culture et société. Série S Informatique et société du numérique : l'information à l'heure du numérique Objectifs pédagogiques			Connaître les sources d'information. Organiser sa veille informationnelle. Produire et communiquer de l'information.

L'information-documentation dans le cadre de la réforme du lycée

Les propositions pour le nouveau lycée conservent les TPE et l'ECJS dans son architecture, mais instituent **un nouveau temps d'enseignement** en dehors des disciplines : **l'accompagnement personnalisé.**

Celui-ci se construit autour de **trois objectifs** :

- aider les élèves en difficultés
- développer les capacités d'autonomie
- accompagner le projet d'orientation.

L'objectif de développement de l'autonomie de l'élève est celui qui se rapproche le plus des notions et compétences développées en information-documentation, même si les autres ne sont pas exclus de notre action, sur des projets spécifiques par exemple.

Contenus :

→ *En seconde* :

Connaître et comparer les espaces informationnels			
Compétences	Connaissances	Objectifs notionnels	Évaluation
. Se repérer dans un lieu et un système de ressources . Choisir les documents en fonction de leur nature et de leur support . Distinguer l'espace informationnel de son outil de recherche	L'élève sait qu'un espace informationnel : * est un lieu physique ou virtuel * conserve et diffuse des informations * fonctionne en réseau * produit de l'information	Centre de ressources Bibliothèque Site web Base de données Catalogue	. Remplir un tableau d'analyse comparative après avoir réalisé un travail de recherche dans trois lieux de ressources différents . Justifier ses choix et ses stratégies de recherche . Verbaliser sur les notions à acquérir

Rechercher l'information			
Compétences	Connaissances	Objectifs notionnels	Évaluation
. Traduire une question du langage naturel en langage documentaire. . Lire un document secondaire . Repérer les documents dans un espace informationnel. . Trier les résultats d'un outil de recherche. . Élaborer un dossier documentaire.	L'élève sait que rechercher une information c'est : * utiliser les outils de recherche d'un espace informationnel * sélectionner et évaluer des informations	Interface de recherche Moteur de recherche Navigation Outils de recherche Requête Mot clé	. Constituer un dossier documentaire répondant à une problématique . Rendre compte de sa démarche de recherche et justifier ses choix . Verbaliser sur les notions à acquérir

→ **En première :**

Élaborer une bibliographie			
Compétences	Connaissances	Objectifs notionnels	Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> . Identifier les références d'un document . Rédiger un document secondaire en respectant les normes bibliographiques . Adopter une démarche scientifique de traitement de l'information 	L'élève sait : <ul style="list-style-type: none"> * que tout document est référençable * que la source renvoie à l'origine de l'information * que l'information procède d'une intention de l'auteur * qu'une bibliographie permet d'établir la validité et la fiabilité des informations * qu'une bibliographie participe au respect du droit et de l'éthique de l'information 	Document secondaire Périodicité Bibliographie Validité de la source Fiabilité de l'information Auteur Édition	<ul style="list-style-type: none"> . Fournir une bibliographie en respectant les normes de présentation . Justifier le choix des sources . Verbaliser sur les notions à acquérir

 → **En Terminale :**

Construire son propre espace d'information			
Compétences	Connaissances	Objectifs notionnels	Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> . Créer un espace Web 2.0 . S'insérer dans un réseau d'information 	L'élève sait : <ul style="list-style-type: none"> * qu'un espace informationnel est lieu d'échange et de production d'information * qu'il fonctionne souvent en réseau 	Métadonnée Blog Réseau documentaire Base de données Site web Service internet de discussion Translittératie	<ul style="list-style-type: none"> . Créer et gérer un espace informationnel . Présenter son espace informationnel en justifiant ses choix et ses démarches . Verbaliser sur les notions à acquérir



Fédération des associations d'Enseignants documentalistes

De l'Education nationale

www.fadben.asso.fr

Modalités :

- **Le professeur documentaliste est chargé de cet enseignement et de son évaluation**, conformément à la circulaire de mission du 13 mars 1986.
- Pour chaque classe, **une heure au minimum** est consacrée à chaque objectif pédagogique de l'enseignement en information-documentation qui a été associé à ce dispositif. **Les séquences pédagogiques se déroulent en demi-classe.**
- Le professeur documentaliste, **membre du conseil pédagogique**, met en œuvre le cursus de formation en information-documentation en collaboration avec ses collègues de discipline.

Perspectives :

- **Formaliser les contenus d'enseignement spécifiques à l'information-documentation.**
- **Favoriser la contextualisation disciplinaire** en prenant appui sur les programmes scolaires existants et en privilégiant le travail en interdisciplinarité.
- **Rénover le B2i** pour l'articuler aux contenus d'enseignement en tenant compte des notions associées et de l'aspect critique et citoyen des compétences visées.
- **Être associé à l'élaboration du contenu des programmes** qui sont susceptibles de s'articuler avec un enseignement en information-documentation (ECJS, TPE, Grands enjeux du monde contemporain, Sciences sociales : Information, technique, culture et société, Informatique et société du numérique : l'information à l'heure du numérique).

Finalité :

Face au développement exponentiel des pratiques informationnelles, qu'elles soient formelles ou informelles, scolaires ou de loisir, professionnelles ou culturelles, il devient indispensable de faire entrer les lycéens dans la culture de l'information pour qu'ils puissent en acquérir une maîtrise réflexive et créative permettant l'accès au savoir tout au long de la vie.